

Avertissement I

Un indicateur ne doit être mobilisé et interprété qu'avec précaution. Il a été développé dans un contexte particulier pour un usage particulier. Il convient de lire soigneusement ses caractéristiques et de prendre en considération les limites d'usage précisées dans la fiche. Un indicateur est un élément quantitatif qui vise à alimenter le débat et non à le remplacer ; il doit toujours être replacé dans la perspective plus large d'une analyse qualitative par ses utilisateurs.

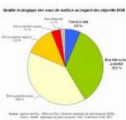
En Bref

- Code indicateur
SNB-B06-12-QEE1
- Jeu(x) d'indicateurs
Synthèse SNB
- Thématique Eaux Douces
- Thématique Mer
- Thématique Zones Humides
- Orientation(s) stratégique(s) concernée(s)
B - Préserver le vivant et sa capacité à évoluer ⓘ
- D - Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité ⓘ
- Objectif(s) concerné(s) principalement
B6 - Préserver et restaurer les écosystèmes et leur fonctionnement ⓘ
- D11 - Maîtriser les pressions sur la biodiversité ⓘ
- D12 - Garantir la durabilité de l'utilisation des ressources biologiques ⓘ
- E15 - Assurer l'efficacité écologique des politiques et des projets publics et privés ⓘ
- Objectif(s) concerné(s) secondairement
B4 - Préserver les espèces et leur diversité ⓘ
- E15 - Assurer l'efficacité écologique des politiques et des projets publics et privés ⓘ
- Milieu(x) concerné(s)
Marin
- Aquatique
- Littoral
- Type(s) DPSIR
Situation (Etat)
- Couverture géographique
Métropole
- DOM

Qualité écologique des eaux de surface

Proportion des rivières, des plans d'eau, des lagunes, des estuaires et des mers côtières en bon état écologique

Disponibilité
 Disponible
 Présentation et interprétation de l'indicateur
 Visuels



Valeur par période
41,5 % des eaux de surfaces sont considérées en 2009 comme étant en bon ou en très bon état

Modalités d'interprétation de l'indicateur
 La progression de la proportion de masses d'eau en bon et très bon état est à relier à l'efficacité des mesures prises pour améliorer l'état des masses d'eau qui se trouvaient dans un état moyen, médiocre et mauvais.
 Attention : toute évolution de l'indicateur peut être le reflet d'une amélioration des connaissances (baisse de la proportion d'état indéterminé).
 L'indicateur permet de positionner la situation actuelle par rapport aux objectifs-cibles (notamment DCE).
 Le détail des 5 catégories d'état permet d'affiner l'analyse et la représentation cartographique différencie les secteurs satisfaisants et ceux où des efforts restent à fournir.
 Remarque : la carte des résultats par masse d'eau peut permettre de spatialiser l'interprétation de l'indicateur.

Définition, contexte et principales caractéristiques de l'indicateur

Définition	L'indicateur présente la proportion des masses d'eau (cours d'eau et plans d'eau), qui présentent un état satisfaisant du point de vue écologique au regard des objectifs de la directive-cadre sur l'eau (DCE). Cet indicateur donne aussi la proportion des masses d'eau de transition (par rapport à la salinité, ce qui inclut notamment les estuaires) et côtières (eau de mer le long des côtes), qui présentent un état satisfaisant du point de vue écologique au regard des objectifs de la directive-cadre sur l'eau (DCE).
Valeur(s) cible(s)	oui
Valeur(s) cible(s) renseignement	Grenelle de l'Environnement : 2/3 des masses d'eau en bon état en 2015. Échéance DCE : toutes les masses d'eau en bon état en 2027.
Type de variable	Quantitative continue
Unité de mesure	%
Relations avec le(s) objectif(s) renseigné(s)	Le bon état écologique des masses d'eau est directement relié à leur fonctionnalité. C'est l'objectif visé par les actions de préservation ou de restauration des cours d'eau. De manière indirecte, une dégradation de l'état des masses d'eau douce de surface indique que les pressions sont fortes ou que l'utilisation de la ressource en eau n'est pas durable. Par ailleurs, certaines pressions qui s'exercent sur la biodiversité marine entraînent une diminution de la proportion des masses d'eau côtières en bon état écologique.

Continuité du jeu national SNB	Déjà présent à l'identique
Possibilité de rétro-calcul	non
Pas de temps de disponibilité des valeurs	2 à 5 ans
Pas de temps de restitution	2 à 5 ans
Remarques	Tous les 3 ans
Coût de mobilisation	+
Niveau d'appropriation	Familier
Echelle(s) territoriale(s) de restitution	Outre-mer
Métropole	
Grain(s) de précision d'échelle	Outre-mer
Métropole	

Production de l'indicateur

Producteur	ONEMA
Agences de l'eau	
Directions Régionales de l'Environnement	
MEDDE	
Origine et description des données sources	L'état écologique est défini par des paramètres biologiques et physicochimiques. Le réseau de sites de surveillance est a priori stable : environ 2000 points pour les masses d'eau douce. Pour les masses d'eau encore sans surveillances, l'avis d'experts est pris en compte.

Méthodologie de construction	L'état écologique est défini = comme l'appréciation de la structure et du fonctionnement des écosystèmes aquatiques associés aux eaux de surface. Il s'appuie sur des critères [...] de nature biologique, hydromorphologique ou physico-chimique. -[1] L'état écologique est évalué à l'aide de réseaux de sites de surveillance, complétés si besoin d'avis d'experts. Le réseau de contrôle de surveillance, réseau pérenne et a priori stable compte environ 2000 points pour les masses d'eau douce. = L'état écologique comporte cinq classes : très bon, bon, moyen, médiocre et mauvais. Pour chaque type de masse d'eau, il se caractérise par un écart aux conditions de références. -1 Les règles de calcul et seuils de référence sont fixés selon les paramètres suivis.
-------------------------------------	---

[1] Glossaire eaufrance.fr

Date de publication de la première valeur de la série	2010
Rupture de série	Non

Analyse de l'indicateur

Robustesse	+
Robustesse - remarques	Il existe un biais "observateur" lié au fait que l'extrapolation de l'avis d'experts pour les masses d'eau sans surveillance est propre à chaque bassin (sans règles précises à l'échelle nationale à ce jour).
Précision	+
Sensibilité	+
Efficacité	+
Qualité des données	
Principaux avantages	Il s'agit d'un indicateur synthétique décrivant directement la qualité des écosystèmes dulçaquicoles et aquatiques littoraux, sur des paramètres à la fois biologiques, hydromorphologiques et physico-chimiques. Cet indicateur est défini à l'échelon européen ce qui permet des comparaisons avec les autres Etats membres.
Principales limites	L'évaluation de la qualité des masses d'eau est seulement triennale du fait du coût de la mobilisation des données. Les méthodes d'évaluation ainsi que les règles d'évaluation (seuils) du bon état sont amenées à évoluer (rupture de série en perspective) de même que le référentiel des masses d'eau.
Accessibilité des données	+
Homogénéité des données	+
Fiabilité des données	+
Pérennité des données	+
Abondance des données	+